



C E T R I

ANALYSE 2019
9 décembre

Centre tricontinental

LE CRI DES FEMMES CHILIENNES AU RESTE DU MONDE

Aurélie Leroy

Entendu à Santiago le 25 novembre, à Bruxelles la semaine dernière, à Liège hier, et entre-temps aux quatre coins du monde, cette chorégraphie sur le thème " le violeur c'est toi !" bouscule, importune délibérément pour déchirer le silence, dénoncer les violences sexistes, l'impunité des agresseurs et l'immobilisme des autorités.

Au lendemain du 25 novembre, journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, les rues de Mexico, Madrid, Lima, New York, Bogota, Berlin, Buenos Aires, Paris, Istanbul ou Bruxelles résonnent encore des voix de dizaines de milliers de femmes en colère qui ont tonné à l'appel de leurs homologues chiliennes et du collectif Las Tesis [Les Thèses]¹, à l'origine du mouvement.

Alignées, les yeux bandés, martelant le sol à l'unisson, elles ont scandé un chant puissant* sans concession, à donner le frisson. « La coupable ce n'est pas moi, ni mes fringues, ni l'endroit. Le violeur, c'est toi ! ». Prononcé pour la première fois à Santiago, ce message entend dénoncer les violences sexistes, les féminicides - 3 529 femmes ont été assassinées en 2018 dans 25 pays d'Amérique latine -, mais aussi et surtout l'impunité des agresseurs sexuels, la passivité et l'inaction des autorités.

Au Chili comme ailleurs, les plaintes déposées pour viol sont la pointe émergée de l'iceberg. Elles sont les cas visibles, déclarés où la parole de femmes meurtries a été osée. Mais pas forcément écoutée. Et beaucoup d'autres ayant été agressés sexuellement n'ont jamais passé les portes d'un commissariat et se sont murées dans le silence. Par peur, par honte, ou par manque de confiance dans les institutions. D'autant plus que « s'exposer », prendre le risque de parler ne garantit pas que la plainte aboutisse. Les études démontrent que les agressions sexuelles débouchent rarement sur une condamnation, seulement 8% au Chili...

Une triste réalité propre au Chili ? Il y aurait en Belgique près de 100 viols par jour². Seule une victime sur six déposerait plainte à Bruxelles, et le pourcentage des plaintes qui mènent à une condamnation est dérisoire. Le récent et bouleversant témoignage de l'actrice Adèle Haenel démontre que les institutions publiques et la société mises en cause, sont aussi les « nôtres ».

Mais ce 25 novembre, les femmes ont envahi les espaces, sont sorties de leur silence et ont fait front pour dénoncer l'injustice : « *Le violeur : c'est la police. C'est la justice. C'est l'État, la société* ». La violence contre les femmes n'est pas qu'un acte individuel. Ses racines plongent dans les structures patriarcales de nos sociétés, dans une « culture du viol » profondément ancrée, qui passe l'éponge sur les lacunes, la complicité des politiques publiques, des dirigeants, des institutions, des médias, qui en arrivent à blâmer les victimes agressées (« elle l'a bien cherché ! ») ou à minimiser, voire à excuser

¹ « Las Tesis » est un collectif de quatre jeunes femmes de Valparaíso au Chili. Elles ont choisi ce nom afin de mettre en scène les thèses de la pensée féministe pour mieux en diffuser le message.

² Selon un sondage réalisé en 2014 par Amnesty International Belgique, 13% des femmes ont été victimes d'un viol en dehors du couple et surtout 24,9% ont été victimes d'une relation sexuelle forcée, autrement dit un viol commis par leur partenaire ou leur conjoint. Selon l'enquête, réalisée auprès 2000 personnes, deux tiers des victimes n'ont jamais entrepris la moindre démarche.

les faits commis.

Ce cri de révolte s'inscrit dans un climat de violence généralisée à l'égard des femmes au Chili. Mais il s'élève aussi pour protester contre la répression policière ciblée et brutale dont les femmes font l'objet dans le cadre des manifestations d'opposition massives de ces dernières semaines contre le gouvernement Piñera. Selon une enquête de Human Rights Watch³, au cours des trente premiers jours de la contestation, des 442 plaintes déposées pour dénoncer un recours excessif à la force de la police à l'encontre des manifestants, 71 concernaient des abus sexuels.

L'une des quatre « art-ivistes » du collectif Las Tesis, Paula Cometa, a affirmé que la police a activement découragé les femmes à participer aux manifestations, en les intimidant, en les discréditant et en utilisant la violence sexuelle et les agressions physiques comme un avertissement lancé pour répandre la peur et inciter à l'immobilisme. L'artiste Daniela Carrasco et la photo-journaliste Albertina Martínez Burgos ont ainsi été retrouvées mortes dans des circonstances suspectes qui laissent supposer une implication des forces de l'ordre.

Ces actes rappellent ce qui s'est donné à voir dans d'autres régions du monde, notamment lors des soulèvements arabes, où des régimes autoritaires menacés ont eu recours aux violences genrées et à des accusations d' « immoralité publique »⁴. En agitant le spectre de la « panique morale »⁵, l'État a pu ainsi opportunément s'afficher, en contrepoint, comme un gardien de l'ordre contre l'immoralité, justifiant ainsi la poussée autoritaire et la répression envers les dissidents.

Les luttes des femmes chiliennes sont d'autant plus remarquables qu'elles s'inscrivent dans un contexte national et international contraignant, marqué par la droitisation de la politique et la montée au pouvoir de gouvernements ultralibéraux, conservateurs et répressifs. Au cours de ces derniers mois, elles ont démontré leur caractère inépuisable et omniprésent en reprenant les « thèses » féministes, en faisant émerger dans le débat public plusieurs de leurs principaux mots d'ordre, que ce soit à l'occasion de la grève du 8 mars, Journée internationale des femmes, ou lors du mouvement des étudiantes contre le harcèlement et les agressions sexuelles dans les universités. Cette résistance féministe inlassable fait ainsi écho aux paroles de Simone de Beauvoir : « N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant »⁶. Message bien reçu.

* Un violeur sur ton chemin

Le patriarcat est un juge qui nous juge à la naissance
Et notre punition est la violence que vous ne voyez pas
Le patriarcat est un juge qui nous juge à la naissance
Et notre punition, c'est la violence que tu vois
Ce sont les féminicides, l'impunité des assassins,
C'est la disparition, c'est le viol.

Et le coupable ce n'est pas moi, ni mes fringues, ni l'endroit (4)
LE VIOLEUR C'ETAIT TOI
LE VIOLEUR C'EST TOI
Ce sont les pacos (flics), les juges, l'Etat, le président

3 <https://www.hrw.org/news/2019/11/26/chile-police-reforms-needed-wake-protests>

4 Lire Maya Mikdashi, (2018), « Moyen-Orient : cadrages « genrés » des soulèvements et contre-soulèvements » in Alternatives Sud : De l'usage du genre, Vol 25/2, Syllepse/Cetri, Paris/Louvain-la-Neuve.

5 La « panique morale » est un concept d'origine nord-américaine (« moral panic ») qui désigne une réaction disproportionnée de certains groupes face à des pratiques culturelles ou personnelles, souvent minoritaires, jugées déviantes ou dangereuses pour la société, ses valeurs et ses intérêts.

6 Cité par Claudine Monteil, Simone de Beauvoir — Modernité et engagement, L'Harmattan, 2009.

L'ÉTAT OPPRESSEUR EST UN MACHO VIOLEUR (2)
LE VIOLEUR C'ÉTAIT TOI
LE VIOLEUR C'EST TOI

Dors paisiblement
Fille innocente
Sans crainte du bandit
Car sur ton doux sommeil bienfaisant
Veille un « carabinero » aimant⁷

LE VIOLEUR C'ÉTAIT TOI
LE VIOLEUR C'EST TOI
LE VIOLEUR C'ÉTAIT TOI
LE VIOLEUR C'EST TOI

Aurélie Leroy est chargée d'étude au CETRI - Centre tricontinental, coordinatrice des ouvrages « De l'usage du genre » et « Des mouvements de femmes », dans la collection *Alternatives Sud*, Cetri/Syllepse, Louvain-la-Neuve/Paris.

Cet article est paru sur www.cetri.be



Centre tricontinental - CETRI

av. Sainte Gertrude 5 à 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique
Tél: +32 (0)10/48.95.60 - Fax: +32 (0)10/48.95.69
cetri@cetri.be - www.cetri.be

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles,
service de l'éducation permanente et de la Province
du Brabant wallon



⁷ Cette strophe est un extrait de l'hymne des « carabineros ». Il est chanté ironiquement lors des performances pour relever la contradiction de la police chilienne censée assurer une mission protectrice mais qui est accusée de violences policières et sexuelles depuis le début de la contestation au Chili.